

VALLINA née MAURIN Marguerite, Ernestine, matricule 31732 à Auschwitz

Marguerite Vallina, née Maurin voit le jour le 14 janvier 1906 à Moings en Charente-Maritime. Elle est issue d'une famille de boulangers. Ses parents se nomment Benjamin Maurin et Lucie Maxillien Marguerite se marie le 1^{er} septembre 1928 avec Lucien Vallina, chauffeur poids lourds. De leur union naissent : Jean le 10 juillet 1926 ; Lucette le 30 septembre 1928 et Serge le 11 décembre 1934. De 1936 à 1939, elle soutient son mari engagé dans les Brigades Communistes auprès de Républicains espagnols. Puis, elle s'engage en tant que communiste dès 1940. Durant cette période, elle a créé de multiples liaisons ; elle a hébergé des clandestins, distribué des armes et des ordres de missions. De plus, elle fait partie de l'affaire Barrière-Michel. Elle est membre des Front National de Libération en 1941 et des Francs-Tireurs-Partisans (FTP) en 1942. Son adhésion est attestée par Albert Grandjean (liquidateur départemental) en 1952. Suite à ses actes de résistance, elle est arrêtée par la Gestapo de Bordeaux le 28 juillet 1942 dans la rue des Bouthiers à Cognac. Dans un premier temps, la jeune femme est internée sous le matricule 954 au camp de rassemblement allemand du Fort de Romainville, près de Paris, le 16 octobre 1942. Dans un second temps, elle est transportée et internée au camp Royallieu à Compiègne du 23 janvier 1943 au 24 janvier 1943. Puis, elle est déportée le 24 janvier 1943 de la gare de Compiègne jusqu'au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz par le convoi dit des « 31000 » contenant 230 femmes, toutes communistes dont sept Charentaises et Charlotte Delbo ou encore Marie-Claude Vaillant-Couturier. À son arrivée, elle reçoit le matricule 31732. Fin février 1943, elle a un problème de gorge, cela l'empêche de manger et de respirer ce qui provoque son décès.

BILLEAU Maxence, TRICARD Théo,
1^{ère} Bac Pro CGEA, MFR La Péruse (Charente)

Sources : SHD Caen 21 P 546 245 ; *Livre-Mémorial FMD*, éditions Tiresias, 2004. Mémoire Vive, 20-05-2010.



POUR LA MÉMOIRE
DE LA DÉPORTATION

DT16